

Sections du Cher

Vierzon : sans jamais rien lâcher, la lutte a payé !

Par leur grève durant 5 semaines, leur lutte conduite dans l'unité avec les organisations syndicales Solidaires, CGT, FO, locales et nationales, et avec l'aide des élus, **les agents de Vierzon ont obtenu** :

- le gel d'une suppression d'emploi qui était entérinée avec un effet en septembre 2016

Et en termes d'affectation :

- dans l'immédiat :

- le maintien d'un agent A « à la disposition du directeur » (ALD) en renfort sur la trésorerie
- l'arrivée d'un agent ALD au SIP
- l'arrivée par détachement d'un agent qui réintègre les services après un congé de maternité (cet agent demande à bénéficier d'un rapprochement de conjoint dans le cadre du mouvement de mutation de septembre, il s'intègre dans le dispositif décrit au point suivant).

- au mouvement de septembre

- l'engagement de la Direction générale, au mouvement national de septembre, de ne pas geler les postes vacants. Tout en laissant le même nombre d'agents ALD sur le site, elle affectera 5 agents dont l'arrivée pourra être anticipée en juillet avec leur consentement, soit 4 emplois au SIP, 1 en SIE ce qui conduira à un sureffectif.

De plus, les mesures suivantes sont prises :

- l'affectation effective de 2 agents de l'équipe de renfort chaque mois sur des périodes de 3 à 4 semaines (1 SIP, 1 trésorerie)
- les crédits de vacataires sont accrus de 2 emplois temps plein (ETP) soit 24 mois de vacataires sur le département pour une aide durant la campagne IR sur Vierzon et en compensation des détachements
- deux contrôleurs en sortie d'école effectueront leur stage sur Vierzon (1 en trésorerie, 1 au SIE) de début mai à fin août.
- Des évolutions immobilières concernant la caisse de la trésorerie

C'est pour le maintien de tous les services à Vierzon et les moyens qui les accompagnent que les agents étaient en grève

Après le départ de 10 agents en quelques mois sur le site, l'état des effectifs était devenu tel qu'il ne pouvait être envisagé d'aborder la campagne d'impôt sur le revenu dans ces conditions ; la trésorerie et le SIE ne pouvaient également assumer l'ensemble de leurs missions. On pouvait alors s'interroger sur les buts poursuivis par l'administration. Est-ce une façon de pousser à la réorganisation des services ?

D'après la direction générale, Vierzon n'est pas sous cloche ! Selon elle, il n'y aura pas de transfert d'activité dans les semaines et mois à venir ; Vierzon, ville de 27 000 habitants, nécessite la présence durable d'une trésorerie et d'un site fiscal quelle qu'en soit l'organisation. Toutefois des évolutions sont attendues d'ici 5 ans.

Tout au long de cette période difficile, les agents de Vierzon et les OS ont affirmé leur opposition au fait de déshabiller les « uns » pour donner aux « autres ». Plus que jamais, en connaissance de cause, les agents de Vierzon ne souhaitaient pas voir les collègues du Cher se retrouver dans la même situation qu'eux.

Certes, les agents de Vierzon n'ont pas obtenu l'ensemble de leurs revendications de création de 6 emplois et du maintien d'un renfort. Aucune arrivée n'était prévue en mars sur les 4 emplois vacants du SIP et celui du SIE ; mais c'est bien par la grève qu'ils ont obligé l'administration à revoir sa position.

Agents et organisations syndicales ont forcé les portes de la direction générale, puis celles du ministère. Ce dernier a alors contraint la direction générale à ouvrir des négociations.

Par la grève, par leur organisation (assemblée générale quotidienne, représentation lors des audiences d'un agent par service aux côtés d'un délégué par syndicat), les agents ont obtenu des avancées.

C'est bien la preuve, s'il est besoin de le rappeler, que seule la lutte paye !